

Bloch Maxence

Mémoire BTM

St Hilaire du Harcouet

Promotion 2004-2008

Des chevaux pieds nus :

Quelles conséquences pour la maréchalerie ?



Photo 1

Sommaire

- P2** Introduction
- P4** Le cheval dans la société
- P8** Les origines du cheval pied nu
- P21** l'impact économique
- P26** Maréchaux et pédicures équines : quel avenir ?
- P35** Conclusion
- P36 Notes diverse
- P37** Annexes
- P39** Bibliographie
- P40** Crédit Photos
- P41** Table des matières
- P42** Remerciements



Introduction :

Alors que nos sociétés hyper-dépendantes du pétrole tentent de s'adapter à la nouvelle donne, alors que les pays émergents sont aujourd'hui plus puissants que l'occident, il est une autre révolution qui se propage dans le monde fermé de l'équitation « le fer est inutile...les maréchaux sont obsolètes » !!

Mais qui sont ces gens qui nous annoncent la disparition de ce métier plus que millénaire, à l'économie florissante et qui n'avait jamais su autant se remettre en question et s'adapter aux nouvelles technologies et découvertes sur la locomotion. Ces gens, ces visionnaires ce sont des « pédicures équines », spécialistes autoproclamés de la gestion du pied nu. Un cheval sans fers ? Pas nouveau me direz vous...oui mais là, il saute, il dresse, il tracte, il randonne le week-end !!!!

Notre société évolue, elle est ultra industrialisée alors elle recherche de l'authentique, du naturel, du bio...bon mais sans les moustiques ou les fourmis car « en ville y'en a pas », alors le cheval quitte son labour ou son box de 3x3 et repart au champ. On ne lui met plus de mors, plus de fers et bientôt plus de selle...dans peu de temps on se demandera s'il est bien éthique de le monter.

Bien ou mal ? Ce n'est pas notre propos, mais le monde du cheval se doit de tenir compte de cette évolution sous peine de se voir isolé. Et les maréchaux notamment car face à leur manque de réactivité des gens prennent leur place et s'autoproclament les seuls capables de gérer correctement le pied du cheval...sans fers... Certains vont le faire avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme, d'autres avec surtout une immense connaissance du marketing !!!

D'où viennent ces gens, quelles sont leurs sources d'inspiration, où vont-ils ? Les chevaux doivent ils être ferrés ? Un débat probablement apparu au lendemain du premier ferrage. Et quelles conséquences pour les maréchaux ? Est-ce là un nouveau marché qui nourrira la conséquente réserve de jeunes formés dans nos écoles sans considération de l'état de saturation de certaines régions ? Un nouveau débouché ou un pétard mouillé voué à être rangé au placard avec les minijupes et les pantalons pattes d'éléphant ? Faut il craindre cette

mouvance, s'y opposer fermement comme le fait l' U.F.M ou l'encourager et la nourrir de notre savoir accumulé au cours des siècles ?

Peut-être faut il simplement arrêter d'ignorer l'existence de méthodes alternatives au ferrage en leur donnant une cohérence pédagogique et en analysant honnêtement leurs avantages et inconvénients. Peut-être faudrait-il aider ces gens à se former correctement, à se doter d'un tronc commun avec les maréchaux ?

Une certitude : les maréchaux ne peuvent ignorer l'apparition de pédicures équinés en effet l'impact de leur activité sur la filière maréchalerie est réel !!!!



1-La place du cheval dans la société

Ethologie : « science du comportement animal en milieu naturel »



Débouillage éthologique, équitation éthologique, parage éthologique...que se passe-t'il dans le petit monde du cheval qui fasse fleurir ce terme, utilisé à tout bout de champ quasiment systématiquement en opposition du dit « classique » ou « traditionnel » ? Peut-être faut-il regarder plus largement et ouvrir la perspective sur la société toute entière.

Au cours du colloque organisé en 2003 à Troyes, par nos collègues compagnons du devoir, ayant pour thème « la nouvelle mission du maréchal-ferrant » [**la nouvelle mission du maréchal-ferrant_libririe du compagnonnage _2003**] deux intervenants en particulier semblent en mesure d'apporter quelques explications à ce phénomène de l'éthologie appliquée aux équins.

Mme Vèrène Chevalier – sociologue – nous présente l'évolution de la société actuelle vers une société de loisir. Parce que globalement le pouvoir d'achat des classes moyennes et ouvrières s'est accru, mais également parce que le temps de travail hebdomadaire a diminué, les gens ont davantage la possibilité (mais aussi le besoin) de pratiquer des activités de loisir. Parmi ces activités l'équitation semble être en pointe. Autrefois activité réservée aux seuls nantis oisifs (et souvent rentiers) l'équitation n'a plus l'image d'un sport élitiste. L'augmentation du nombre de petites écoles d'équitation offre à tous la possibilité de quelques heures de pratique. Malgré tout, Mme Chevalier soulève une idée : la pratique des loisirs présente « une composante identitaire : pratiquer telle ou telle activité a une signification sociale qui se résume en facteurs d'intégration et de différenciation ». On peut ainsi penser que l'attrait pour l'équitation permet au nouveau pratiquant une identification à

un modèle qui convient à son imaginaire et son ego (chevalier, cow-boy, gentleman, amazone ou compétiteur de haut niveau...).



Quelle que soit la motivation de l'individu, parce qu'il bénéficie de davantage de temps libre, il est plus susceptible de pratiquer régulièrement l'équitation. L'équitation présente pour le citoyen exténué un autre avantage indéniable : c'est une activité principalement d'extérieur avec un lien fort vis-à-vis de la nature et l'individu peut ainsi assouvir son besoin de « retour au vert »

Dixit Mme Chevalier « la valorisation de la nature trouve matière à expression à travers le cheval constituant en quelque sorte un condensé de nature » [**le cheval et ses symboles dans la société de loisirs_V.Chevalier_colloque de troyes 2003**]

Parce que le citoyen demande un retour à la nature, parce que la société change et devient société de loisir, l'équitation se voit propulsée au premier rang des activités de nature et de loisirs modernes...

Mais l'équitation ne peut se concevoir qu'à travers le cheval, animal sauvage progressivement domestiqué par l'homme. Un allié dans le labeur, les batailles mais aussi une source de viande et de revenus marchands. Le cheval est-il encore un animal de rente ?

A travers une comparaison avec le chien, Patrick Pageat (Vétérinaire comportementaliste) nous décrit l'évolution de la relation homme/cheval. A travers les âges l'homme et le cheval sont restés en étroit contact : « On a tendance à dire que ces difficultés sont liées au fait que le cheval deviendrait un animal de compagnie » [**actes du colloque Troyes_ 2003_P.Pageat**]. Le cheval peut être considéré comme un animal domestique lorsqu'il est élevé par l'homme au sens où il est « soustrait à la pression de l'environnement » et ne se voit plus obligé de trouver sa nourriture.

Mais en tant qu'animal domestique est-il un animal de compagnie ou un animal familial ?

Les animaux de compagnie sont entretenus par l'homme pour leur valeur affective et le confort fourni par leur présence. L'homme introduit une permanence du lien affectif qui n'existe pas pour l'animal de rente dont on se sépare dès que l'objectif d'élevage est atteint, l'animal familier pénètre le cercle social ultime et fait partie « intégrante » du cocon familial. Peu d'animaux de compagnie sont des animaux familiers et le cheval par sa corpulence et son mode de vie semble en être rationnellement écarté.

« Ethologiquement et zoologiquement il est une proie » nous dit le Dr Pageat, ce qui aura de multiples conséquences : les herbivores sont des animaux à développement court. Pour le poulain le phénomène d'attachement se fait en quelques heures avec sa mère (quelques jours chez le chien) et ce n'est que plus tard qu'il ouvre son cercle aux autres équidés et encore plus tard aux autres espèces. Du fait de sa tendance à l'hyper vigilance, ses réactions d'évitement et de fuite le cheval aura une faible tendance à se sociabiliser avec une autre espèce (ce fait serait à la limite du pathologique).

Aujourd'hui le cheval est sans conteste un animal de compagnie mais il est loin d'être un animal familier, or l'un des fondements des méthodes dites « éthologiques » d'éducation est la capacité à interagir dans le couple homme-cheval. On voit mal comment de manière généralisée une relation aussi forte pourrait exister entre un homme et un cheval, à l'exception de quelques individus particulièrement réceptifs au « langage » équin et qui réussissent de véritables prouesses éducatives.

Malgré tous ces inconvénients le cheval prend une nouvelle place dans la société, d'animal domestique de rente il devient animal domestique de compagnie. Nous pouvons donc nous attendre à ce que son mode de vie, l'image que l'on a de lui soient profondément modifiés. Il nous importe peu de juger s'il est bon que l'homme attribue une nouvelle place au cheval en revanche nous devons prendre en compte les conséquences.

Cet engouement pour les méthodes éthologiques, considérées par les néophytes comme « respectueuses et douces », va dans le même sens. On peut en revanche s'inquiéter de ce que les méthodes classiques ou traditionnelles soient rapidement targuées de « brutales et irrespectueuses » par opposition.

Cette équitation dite « naturelle », se rapprochant au maximum du mode de vie et de communication du cheval non domestiqué apporte une approche différente pour un même but : l'utilisation du cheval en tant que monture. On peut cependant légitimement se poser la question : est-ce le cheval domestiqué qui demande à redevenir sauvage (donc à redevenir une proie) ou est-ce l'homme qui pour se donner bonne conscience essaye de se persuader qu'il n'influence pas (ou au minimum) le mode de vie du cheval ?!

De ce besoin de bonne conscience est né très légitimement une inquiétude concernant la place de l'animal dans nos sociétés. On constate en effet que généralement les sociétés modernes attribuent aux animaux une place inférieure dans la classification des espèces par rapport à l'homme qui s'attribue le haut de la pyramide. Une conception judéo-chrétienne de la classification de espèces en totale opposition avec le darwinisme qui attribue à toutes les espèces une valeur équivalente à celle de l'homme et juste un degré différent d'évolution.

Aujourd'hui nos sociétés modernes, sous la pression des opinions anglo-saxonnes notamment, prennent enfin en compte la notion de « souffrance animale » et de respect des espèces comme moteurs de l'évolution de nos rapports avec les espèces animales. On en vient même à se demander dans certains milieux si, manger du cheval est acceptable. Inutile de dire que ce fait ne peut que mettre davantage la pression sur les épaules de ceux qui voudraient pratiquer une équitation ou une maréchalerie médiocres faites de formations « express » et de raccourcis hasardeux.

Sans se mentir sur la place du cheval dans notre cercle relationnel, nous sommes en droit de souhaiter pour lui une certaine sécurité et un vrai respect car toute vie est précieuse et ne doit ni être altérée ni supprimée sans une raison valable éthologiquement et sociologiquement.

L'entretien des pieds des chevaux est un devoir pour le propriétaire à qui le cheval rend des services, apporte une sécurité économique ou une relation affective. A ce titre il se doit de lui offrir ce qui lui convient le mieux, un parage régulier ou un ferrage, selon son activité et ses besoins.



2. Les pédicures équines : origines et devenir



Il pourrait être tentant de présenter les différents courants de pensée concernant les méthodes de parages alternatives de manière strictement chronologique, cependant cette présentation n'aurait que peu de logique dès lors que l'on approche de notre époque tant ces dernières années ont été riches et créatives.

S'il est vrai que les premiers écrits datent globalement de la Grèce Antique, il faut voir l'émergence de ces concepts comme un immense fourmillement d'idées couvant depuis que le cheval et l'homme vivent en collaboration. Ainsi, tantôt ici ou tantôt là des écrits, des méthodes, des discours plus ou moins organisés ont remis en question la maréchalerie traditionnelle.

Selon le Dr K. Hayes « la tradition est le terme poli pour signifier : coincé dans le passé », un bémol : le Dr Hayes est Américaine donc peu attachée à un passé ou une « tradition ».

Donc les premiers écrits sont grecs et sont attribués à Xenophon dans son « traité de l'équitation » [trad. Paul-louis Courier] où il s'attache à décrire les soins nécessaires pour éviter la dégradation des pieds des chevaux de cavalerie lorsqu'ils sont aux écuries. Il introduit des notions d'hygiène et propose de couvrir le sol des cours avec des galets ronds pour favoriser le durcissement de la sole par sa seule stimulation lors de la marche sur ces mêmes galets. Il explique aussi le ramollissement des pieds laissés dans l'urine et les crottins. Cependant les grecs ignorent la technique du ferrage et ont recours à des sandales en cuir (avec parfois l'adjonction de plaques d'usure en cuivre) et donc apparemment aucune connaissance du fer (contrairement aux civilisations celtes qui maîtriseront le fer). A ce titre on peut regretter que les Celtes n'aient pas été une grande nation d'écriture car ils semblent être à l'origine de l'introduction de la ferrure en Europe lors de leur migration vers les terres

de l'Ouest. On est même en droit de se demander dans quelle mesure les cavaliers Tartares et Mongols qui sont venus jusqu'en actuelle Hongrie et Finlande ont pu influencer les pratiques des Celtes. Une certitude : on trouve encore aujourd'hui des maréchaux en Mongolie et Tartarie (région Ouest de la Mongolie) qui ferment des chevaux avec des fers forgés selon leur tradition et qui sont des copies conformes de ceux visibles dans les livres d'histoire.

Aucunes certitudes concernant l'origine des premiers fers mais un fait : les Mongols dont on vante à tous champs les robustes poneys, ferment leurs chevaux d'attelage en ville !!!! Et en considérant le dénuement de certaines populations dans cet immense pays, inutile de penser qu'ils le font pour l'esthétique du pied.



On peut de plus s'étonner que les Mongols aient rapporté d'Europe une technique devant permettre de parcourir de grandes distances sans boiterie alors qu'ils venaient d'en parcourir d'immenses pour se rendre jusqu'en Europe Centrale. Il serait plus logique qu'il l'eut amenée avec eux au cours de leur périple.

Finalement la réalité n'est jamais aussi simple que ne le voudraient certains pédicures équins ou maréchaux qui occultent bien souvent des pans de l'histoire qui ne justifieraient pas entièrement leur position vis-à-vis du ferrage.

En l'absence d'écrits celtes ou mongols (les nomades ne s'encombrent pas de livres) il ne nous reste donc que les écrits de Xénophon et de quelques contemporains. A noter que les romains auraient mentionné dans de tardifs écrits concernant l'équipement du cavalier des armées romaines la possibilité d'utiliser les poneys celtes aux pieds durs et que l'on peut protéger d'une « semelle » mais au caractère aussi incertain que leurs éleveurs (nos ancêtres les gaulois probablement...). On sent l'influence dans ces écrits du premier Empereur barbare qui ouvra la Rome antique sur le reste de ses colonies.

On trouve en revanche de nombreux écrits de la période médiévale européenne. Période à laquelle la cavalerie fait loi et les forgerons sont des hommes respectés pour leur robustesse et leur savoir-faire. Les plus nombreux traitent des harnachements et autres accessoires de guerre ou de traction mais quelques traces restent de l'incroyable travail des

forgerons. Les fers servent à protéger les pieds des chevaux mais sont aussi une arme lorsque le cheval est encerclé et doit rompre l'encerclement à grands coups de ruades et morsures. On peut imaginer aux regards des panoplies d'armes inventées à cette époque que les fers étaient variés et adaptés aux usages. A cette époque le fer a pour principal rôle d'armer le cheval, de protéger son pied mais on peut imaginer que déjà des ferrures thérapeutiques existent (pansements ou plaques).

La technique du forgeron est basée sur l'observation et l'usage.

Avec l'apparition des Hippiatres les ouvrages de médecine vétérinaire abondent, le XVIIIe et le XIXème siècle voient apparaître une profession : le vétérinaire. Placé d'emblée au dessus du maréchal il en absorbe pourtant tout le savoir (maréchaux-experts). Il est amusant de noter qu'au début du siècle les vétérinaires d'Alfort devaient encore passer un examen de forge.



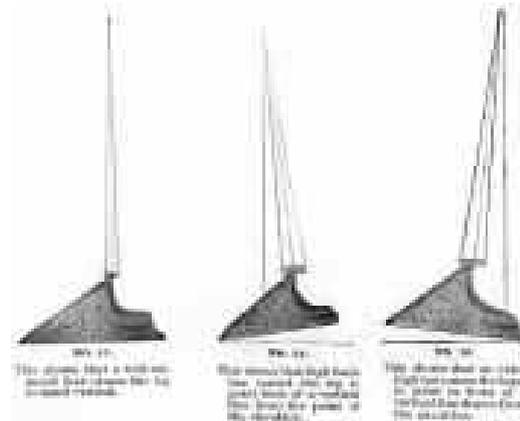
L'apparition des méthodes scientifiques, des recherches anatomiques et de nombreuses publications va permettre d'ouvrir le débat dans toute l'Europe et le Nouveau monde (où le cheval constitue un incroyable vecteur de migration).

Après avoir traduit Xénophon, Paul Louis Courier tente d'imposer à sa cavalerie de garder les chevaux pied nus (dès 1795), on constatera que sa démarche est vouée à l'échec et que les chevaux militaires resteront ferrés.

Citons les travaux du docteur B.Clark [voir annexe BIUM] qui, dans son ouvrage « Hippodonomia » publié en 1829 propose une description détaillée des dégâts occasionnés sur UN cheval par la ferrure d'UN maréchal-ferrant. Les schémas et croquis sont superbes et réalistes cependant la méthodologie ne rencontrerait que difficilement l'assentiment de la communauté scientifique. Cependant, outre son plaidoyer pour un plus grand respect de la mécanique du pied, le Dr Clark soulève une importante question concernant la réduction de la vascularisation du pied lorsqu'il est ferré. Le Dr Pollit prouvera en 1980 que cette hypothèse

se vérifie : en effet l'absence d'élasticité du fer contribue à une réduction de la perfusion du pied au cours de la locomotion. Le constat est même accablant si le fer comprime la sole !!!! A noter que ses travaux seront remis en avant par le Dr Strasser dans son livre « un sabot sain pour une vie saine » publié en 1^{ère} édition en 1998.

Le Dr Roberge, vétérinaire nord américain étudie les déformations de la boîte cornée et introduit l'idée d'une phalange distale parallèle au sol dans son ouvrage « le pied du cheval » publié en 1894 [voir annexes].



Ils apparaissent tous deux comme étant à l'origine des fondements scientifiques des méthodes de parage dites « naturelles » actuellement développées. Cependant le Dr Clark et le Dr Roberge n'ont pas toujours considérés les fers comme inutiles puisqu'ils décrivent dans plusieurs essais des ferrures correctrices ou moins contraignantes pour le pied.

« Des méthodes clé en main » : comme le dit si bien notre collègue Jean Mopin dans le n°123 d'Infor maréchalerie [**infor 123 « le parage naturel » J.Mopin**] la force des Américains est leur capacité à se réapproprier une technique plus vieille que leur pays et à la formater pour la rendre plus attractive et mieux vendable. Il n'étonnera personne que les termes « marketing » et « merchandising » n'aient même pas besoin de traduction tant ils sont aux USA ce que le vin rouge est aux Français.

Ainsi après avoir introduit sur le vieux continent les « horse whisperers » (chuchoteurs) vient le temps des « barefoot trimmers » (pareurs pieds nus) qui considèrent le cheval semi-sauvage américain comme un but à atteindre en terme de mode de vie et d'entretien. Ainsi le pied de notre cheval sélectionné par l'homme au cours des siècles se voit ramené au rang de mustang. Ces techniques de parage basées sur l'observation et une méthodologie parfaitement préparée se déclinent en stages ou « workshop », voir en écoles (KC Lapierre- school for applied equine podiatry). Chaque propriétaire se voit confié le soin d'entretenir les pieds de ses

chevaux, parfois sous la direction d'un pareur « certifié » et labellisé, le tout moyennant une somme généralement très rondelette. Chaque méthode aura son label, ses termes pseudo scientifiques et son T-shirt. Chaque « maître » détient un savoir unique qu'il transmet à ceux qui savent écouter et observer, mais toujours moyennant rémunération. Ces méthodes sont la copie conforme des techniques de vente PNH ou John Lyons avec lesquelles nous sommes dorénavant familiers.

Ce marketing à outrance peut choquer le Français habitué à une certaine mollesse commerciale mais il ne doit pas nous empêcher d'admettre que ceux de ces pareurs qui détiennent un savoir et qui l'enseignent ont raison de se faire rémunérer pour cela. Après tout ce sont des professionnels et ce qu'ils font ne diffère que de peu d'un maréchal revendant une graisse à pied ou un goudron acheté moitié moins cher, ou ces maréchaux émérites que l'on rémunère pour donner une opinion sur un cheval boiteux.

Détail amusant : les méthodes de parage venues des USA ont le vent en poupe en Europe car elles véhiculent une image de cow-boy et de grandes plaines alors que la méthode du Dr Strasser venue d'Allemagne paraît plus sophistiquée aux yeux des américains, plus scientifique (donc plus acceptable pour les vétérinaires...).

A ce jour deux personnages hors normes, Gene ovnicek et ric Redden, méritent notre attention et trois grands courants de pensée semblent se distinguer dans le parage « naturel » : le « wild horse trim », le « high performance trim », le « parage physiologique » selon la méthode Strasser.

Gene ovnicek par ses recherches sur le cheval sauvage (« feral horse ») a développé un certain nombre d'outils pour favoriser le travail du cheval



Il est un des premiers à nous parler du « mustang roll » et de la théorie de la sole calleuse
Son travail remarquable lui permet de mettre au point un fer très intéressant le « Natural
Balance Shoe-NBS ».



Ric Redden s'est spécialisé comme maréchal et vétérinaire dans le traitement de la
fourbure.



Il met au point une méthode de parage assez controversée le « four point trim » qui repose sur
l'idée qu'il existe quatre points de force dans le pied du cheval et que le parage devrait faire
porter la pression sur ces quatre points.

Il développe également des fers spéciaux pour le traitement de la fourbure



13



14

Ces fers très sophistiqués sont loin d'être faciles à poser correctement et demandent une grande expérience et de solides connaissances en anatomie et biomécanique.

Le « barefoot trim /Wild horse trim » de Jaime Jackson et Pete Ramey



15

Une méthode pleine de bon sens basée sur l'observation de la forme des pieds des chevaux sauvages. JJ et PR prônent un parage fréquent et réfléchi qui va stimuler la pousse de la corne et favoriser le renforcement des structures du pied fragilisées par la présence du fer. La fourchette est active et participe partiellement au soutien du pied, au contraire la paroi est passive et n'assure que très peu de soutien laissant le rayon solaire supporter la majorité de la pression. La pince est arrondie selon la technique du « mustang roll » et les talons sont courts et forts. Cette méthode inclus un complet changement de mode de vie, le cheval est gardé

dans son poids de forme et doit parcourir de grandes distances pour trouver sa nourriture selon un principe de parcours qui favorisent le déplacement.



Le pied reste ainsi le plus proche de l'état naturel avec environ toutes les 4-6 semaines l'intervention du propriétaire ou d'un pareur. L'historique de maréchal-ferrant de PR le rend non seulement crédible mais aussi ouvert aux réticences légitimes de ses collègues face à ces nouvelles méthodes. Ainsi il accepte l'idée que certaines personnes ne soient pas prêtes aux efforts nécessaires pour avoir des chevaux aux pieds nus mais ne se voit plus ferrer des chevaux à titre personnel.

KC Lapierre :



Comme Pete Ramey, KC a commencé sa carrière comme maréchal-ferrant aux USA et il s'oriente après quelques années de pratique vers la gestion des pieds des chevaux de compétition, avec quelques tentatives pied nu. Après avoir développé des théories personnelles concernant la dynamique du pied il fonde son école avec un cursus à longueur variable (le plus long dure une année ce qui est exceptionnel pour les USA). KC a créé un label « Applied equine podiatry » (podologie équine appliquée) avec formation diplômante et création d'une liste de professionnels référencés.

Son enseignement est basé sur le cheval domestique et non le cheval sauvage qu'il considère comme un cas spécifique.

Les fondements de sa méthode sont :

- Structure + fonction = performance
- Le cheval possède la capacité naturelle à se guérir
- Une pression correcte est le stimulus pour une bonne croissance du pied
- Prendre en compte la durée dans le processus curatif
- Ne pas nuire

Une bonne connaissance de l'anatomie semble requise pour suivre sa méthode, basée sur des interprétations personnelles d'excellents travaux de vétérinaires équins du monde entier.

Il semble que le niveau moyen de ces élèves soit supérieur de par le coté structuré et durable de l'enseignement (avec PR le niveau final dépend trop souvent du niveau initial et de l'implication personnelle).

KC Lapierre est favorable à l'idée de séparer les pédicures équinés et les maréchaux en deux professions à part. Son enseignement basé sur le concept du HPT « high performance trim » semble faire de nombreux adeptes aux USA et en Europe.

Un bémol, certains de ses élèves européens semblent ferrer des chevaux avec des fers « Cytek », qui ne sont pas sans rappeler une célèbre semelle aluminium.



18

Les Professionnels des Soins des Sabots (P.S.S) ou la méthode Strasser :

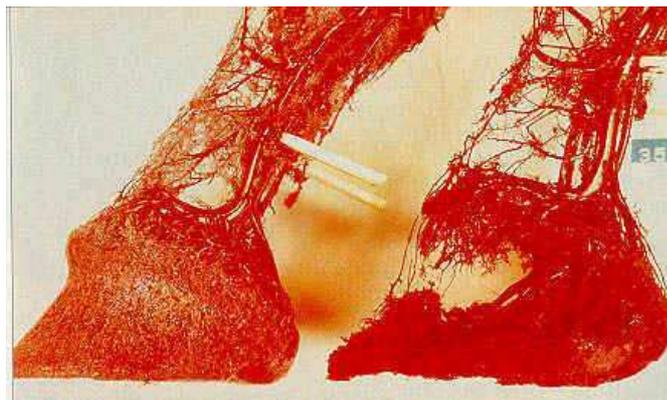


19

Le Dr Strasser préconise un parage dit physiologique qui va rétablir le fonctionnement naturel du pied du cheval en commençant par lui redonner une forme de cône, on va ensuite parer la sole jusqu'à l'avoir nettoyée en laissant le « croissant de sole » situé entre l'apex de la fourchette et la pince au même niveau que la paroi. On pare ensuite la paroi après avoir estimé l'avalure. La paroi en talon doit être au même niveau que les glomes et la fourchette. On va ensuite « rogner » les barres. Elles ne devront jamais être plus hautes que la paroi.

Ce parage plus invasif que les précédents est basé sur les recherches des Dr Clark et Roberge ainsi que sur l'expérience personnelle du Dr Strasser. Une remarque : la boiterie intense qui est constatée après chaque parage de réhabilitation (parage effectué juste après le déferrage) et qui va perdurer pendant les longs mois nécessaires au pied pour réagir et se consolider sont justifiés par le Dr Strasser comme liés à la libération des toxines accumulées dans les pieds après des années de ferrage et « confirmés » selon elle par des dosages enzymatiques hépatiques réalisés lors de cette phase de réhabilitation sur les chevaux traités. Les études permettant de conclure de cette manière manquent cruellement de rigueur scientifique et mériteraient d'être confirmées selon un protocole rigoureux et impartial.

Il est indéniable que la ferrure présente de nombreux défauts : elle limite le mouvement naturel du pied et diminue sa capacité d'amortissement, elle limite la circulation du sang dans le pied si elle est trop serrée ou en compression sur la sole, elle introduit des bactéries dans la ligne blanche, elle alourdit le pied et fatigue les articulations.



20

Mais elle a aussi de nombreux avantages qui justifient son existence : elle peut améliorer les performances à court terme, elle peut avoir des rôles kinésithérapiques ou thérapeutiques, elle permet l'usage immédiat du cheval sans considération de distance ou de sensibilité au terrain.

Savoir s'il faut ferrer ou non relève d'un passionnant débat qui appartient avant tout au propriétaire du cheval qui est seul à savoir ce qu'il attend de son compagnon et ce qu'il est prêt à faire pour lui. Notons que ce débat était le sujet d'une lecture lors du dernier Enseignement Post-Universitaire organisé par L'école vétérinaire de Maison-Alfort.

On termine son livre ou ses colloques avec le sentiment que l'on nous propose d'entrer en religion et que tout ce qui nous sera enseigné ensuite ne saurait être discuté. Comment peut on reprocher aux maréchaux de blesser les pieds des chevaux pour ensuite trouver parfaitement normal que le cheval boite pendant 6 à 12 mois ? Pour un cheval il n'y a pas de bonne boiterie !

Alors on va palier à ça en lui mettant des chaussures en plastique (bien plus naturelles que le fer...) ou en lui posant des bandes de résine autour du bord distal du pied. Tout cela marche bien, est efficace...mais ressemble terriblement à un FERRAGE sans les clous il est vrai.



21



22

Sur chaque continent on a vu fleurir multitude de stages et autres « workshop » organisés par des pareurs plus expérimentés ou plus malins où, moyennant une somme rondelette, on vous enseignera quelques bribes de savoir, quelques miettes de la connaissance

des grands noms du parage équin... mais sans jamais que les vrais maîtres soient là...alors on peut se demander qui contrôle la qualité de ces enseignements, qui donne pouvoir à un petit nombre d'enseigner à tous ? Aucun contrôle du contenu pédagogique, des formateurs auto proclamés et une gestion financière parfois à la limite de la légalité. Tout cela nous rappelle ces écoles de maréchalerie « fast-food » que nous n'avons jamais réussi à éliminer.

Un énorme « business » du « DIY- Do It yourself » (faites le vous-même). Mais qui a déjà bricolé chez lui, sait bien qu'il a généralement obtenu pour moins cher un résultat bien inférieur à ce qu'il aurait exigé d'un pro ?! Cerise sur le gâteau : à la question « pourquoi faut- il quatre années pour former un maréchal et seulement quatre jours pour former un pareur ? » : il m'a été répondu que c'était parce que nous n'avions pas une approche holistique du cheval...irréfutable non ?!

On peut se demander pourquoi, alors qu'un parage naturel est souvent facturé bien plus qu'un parage d'herbage (légitime si l'on prend plus de soin et de temps) la plupart des professionnels du parage semblent plus attirés par ces stages que par la pratique au quotidien de ce métier en devenir. Peut-être parce que c'est moins fatigant et plus rémunérateur ? [Voir annexe]

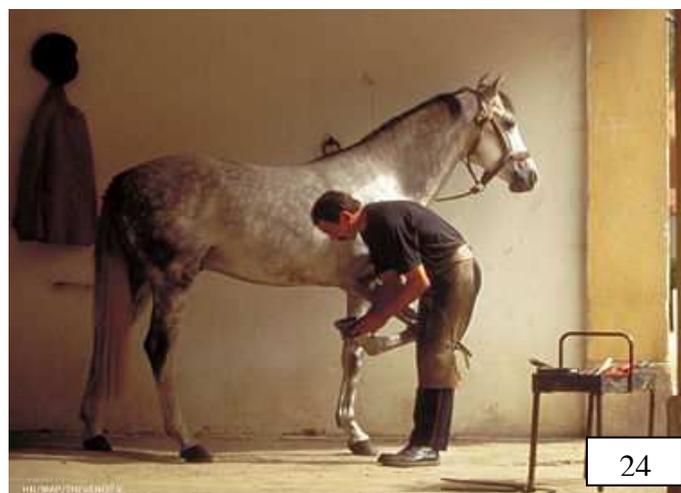
Nous verrons plus tard qu'au même titre que la maréchalerie doit se remettre en question concernant les formations, il paraît important que les pédicures équines se posent de réelles questions sur leurs motivations et la réelle qualification de ceux qui se chargent de l'enseignement sous peine de laisser faire n'importe quoi et restreindre leur mouvement à un piège à fric à la communication bien rodée.

3. L'Impact économique

Comme nous l'avons vu dans la précédente partie, le parage des chevaux laissés pieds nus remet en cause nombre de dogmes et fondamentaux de la maréchalerie : l'uniformité de l'épaisseur de la sole (M.T.Savoldi - Genève 2008), la phalange distale parallèle au sol (D.Roberge - 1894), la couronne forme un angle de 30° avec le bord distal du pied (Jaime Jackson - 1992), la fourchette et la sole sont actives dans l'appui au sol, la paroi est arrondie et ne supporte que peu la pression exercée par la colonne osseuse sur le sol...



Au-delà de cette remise en cause d'un point de vue technique cette « maréchalerie » bouleverse avant tout une filière économique florissante mais perturbée par l'excès d'offre de jeunes installés, et l'inadéquation entre besoin en formation et nombre de formés (conclusions du colloque sur les formations-compagnons du devoir - 2007). Ainsi en créant le doute concernant le bien fondé de la ferrure, les pareurs obligent les maréchaux à justifier de leurs choix techniques auprès de leurs clients. Ce qui admettons le ne fera pas de mal aux professionnels consciencieux mais gênera grandement le « poseur de fers ».



Parmi les problèmes soulevés par l'apparition des pareurs dits « naturels », on note le fait qu'ils ne sont que rarement détenteurs d'un CAPA ou BEPA maréchalerie (voir d'un BTM) et ne peuvent donc prétendre à s'installer en tant qu'artisans. Ils sont donc obligés pour travailler légalement de s'inscrire à la Chambre de Commerce ou à la Chambre d'Agriculture qui voient d'un très bon œil arriver ces nouveaux cotisants. Plus on rend difficile l'installation de professionnels, moins ils sont nombreux à respecter la légalité, le métier de « pédicure équin » n'existe même pas dans le répertoire INSEE (code NAF) et l'on favorise ainsi le travail dissimulé ou illégal.



Même avec une installation en règle le pareur n'est pas certain d'être couvert par sa RC en cas de litige, les assureurs étant prompts à se retourner contre le professionnel en cas de manquement à l'obligation de qualification.

Cet état de choses favorise le commerce de mauvais maréchaux formés à la va-vite et détenteurs d'un BEPA (compte tenu des notes éliminatoires en matières technique au CAPA, ils ne l'ont pas eu) fortement intéressés par cette nouvelle niche économique pleine de gens peu formés donc manipulables. Ainsi on voit dans les stages d'excellents pédicures souvent formés à l'Etranger, côtoyer de médiocres maréchaux reconvertis dans le parage plus par appât du gain que par réelle conviction. Le noyau dur de pédicures compétents étant également partagés entre passionnés formés et maréchaux convertis par conviction aux chevaux pieds nus.

On peut penser que le nouveau statut de l' « auto-entrepreneur » ne fera qu'exciter davantage l'appétit de ceux qui hésitaient à s'installer à leur compte. A charge pour les pareurs de faire ensuite le ménage dans leurs rangs s'ils veulent garder une certaine crédibilité et ne pas s'attirer les foudres de l'administration fiscale !!!

On peut comprendre facilement l'attrait du parage pour les maréchaux formés de manière insuffisante : pas de problèmes de déferrage, un équipement minimaliste, un discours commercial prédigéré et en plus si le cheval boîte on appelle ça la « transition ». Seul bémol certains jeunes chevaux boitent lors de leurs premiers parages or ils n'ont jamais eu les pieds « empoisonnés » par des fers... ?

Si le parage naturel veut perdurer il lui faut définir un cahier des charges du parage fonctionnel comme ont su le faire les pédicures bovins et éloigner les médiocres issus des écoles formant des maréchaux « kleenex » (on s'en sert une fois puis on le jette). Le pareur consciencieux prend plus de temps pour réaliser son parage car il se doit de tenir compte de l'ensemble des paramètres (rappelez vous : l'approche holistique...), on pourrait comparer cela à la consultation de l'homéopathe par rapport à l'allopathe, il va donc facturer un prix de l'acte généralement plus élevé que celui pratiqué par le maréchal pour un parage d'herbage. Il y a là une situation intéressante : alors que nous savons tous que le plus difficile techniquement dans notre métier, est le parage avant le ferrage, nous ne valorisons pas l'acte ! Les pédicures équins en replaçant la qualité du parage au centre du débat nous obligent à admettre deux vérités. L'une technique : le parage est un acte à forte valeur ajoutée et haute technicité qui devrait être cher, et l'autre économique : nous sommes laxistes dans notre approche du parage d'herbage et que c'est pour cela qu'il n'est pas fortement valorisé comparativement au parage « naturel ».

Pourquoi a t'il été si facile de créer ce mouvement ? Tout simplement parce que nous, maréchaux-ferrants, n'avons pas répondu à une demande forte des particuliers. Beaucoup de maréchaux préfèrent les clubs ou les professionnels plus rentables et où l'on perd moins de temps. Seuls quelques maréchaux et souvent les plus jeunes vont faire les parages « au fond des prés ». Si le travail est de qualité médiocre le client se dit : « ça je peux le faire moi-même » et pour peu que le maréchal s'emporte parce que le cheval bouge ... alors vous avez définitivement créé un convaincu du parage « naturel ».

Beaucoup de maréchaux ne se soucient que des pieds des chevaux (on leur a appris en école de cette manière) et passent à côté de la psychologie du cheval, le pareur va consacrer presque autant de temps à écouter le cheval et son propriétaire qu'à réaliser son acte. Un « plus » qui attire cette clientèle en mal de relationnel et qui permet au pareur d'obtenir des conditions de travail bien supérieures aux nôtres (préparation du cheval, tapis au sol, écoute du client en attente de conseils...).



De plus difficile de reprocher à quelqu'un de faire le travail que ne veulent pas assumer la plupart des maréchaux. La nature ayant horreur du vide elle a tôt fait de combler les espaces laissés vides !

Si les maréchaux veulent diminuer l'impact de l'activité de parage sur leur propre économie il faut qu'ils reprennent les parts de marché perdues au profit des pareurs en assimilant leurs techniques et en les appliquant correctement, ce qui signifie de prendre le temps d'écouter le client et de « lire » le pied correctement.

On notera qu'il est rarissime d'entendre parler de brutalité envers les chevaux dans le milieu des pareurs alors que c'est monnaie courante chez les maréchaux. Les pédicures seraient ils plus patients ? Certainement, mais ils ont aussi réussi à s'organiser un rythme de travail et un niveau de rémunération qui leur permet cette attitude sereine face au cheval en difficulté. Après tout pourquoi s'énerver lorsque le but est d'éduquer le cheval, temps supplémentaire qui sera facturé et donc absolument pas perdu.

Résumons les facteurs économiques favorables aux pareurs :

- Le faible coût d'investissement en matériel et petit outillage nécessaire, pas de stock de fers et plaques... juste de bons outils de parage de qualité et bien affûtés.
- La non nécessité d'un gros véhicule utilitaire (pas de forge ni d'enclume)
- La hausse constante des fournitures nécessaires à la ferrure (gasoil, GPL ou propane, fers et clous, produits de la pétrochimie...).
- L'absence totale d'enseignement de la forge rend possible des cursus de formation d'une année (totalement irréalisables pour des maréchaux bien formés) tout en gardant

une qualité de la formation qui rend ces formations particulièrement attractives pour les organismes de formations adulte (type reconversion professionnelle).

- L'attractivité du phénomène : le but à atteindre est de parer son cheval soi-même après quelques stages de formation ce qui valorise le propriétaire et sa relation avec sa monture.
- La possibilité de travailler sous le régime de la micro-entreprise comme prestataire de service en réalisant facilement le bénéfice de 50% du chiffre d'affaire rendant ce statut intéressant.

Malgré leurs efforts, les Chambres de Métiers sont totalement désarmées face à l'installation des pareurs qui jouent avec la législation. La loi Raffarin de 1996 sur la qualification professionnelle n'interdit pas de créer une entreprise de maréchalerie mais la pratique de celle-ci sans avoir le diplôme requis. Si le pareur s'en tient au parage et la vente de bottes, il ne peut être inquiété (comme l'a appris à ses dépens l'UFM, les maréchaux n'ont pour l'heure pas fait preuve que le parage ne relève que du maréchal), et ce d'autant plus aujourd'hui avec la Loi de modernisation de l' Economie (LME) qui instaure un statut d' « auto entrepreneur » particulièrement favorable aux pareurs. Dans une société qui revalorise depuis peu le travail on imagine mal les administrations de l'APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers) s'opposer à la création d'Entreprises.



La réalité sur le terrain c'est que tous les jours des maréchaux perdent des clients chez qui ils réalisaient des ferrages au profit de pareurs qui déferrent les chevaux et facturent des parages quasiment au même prix qu'un ferrage deux pieds. On ne peut même pas accuser la conjoncture économique puisque le phénomène est bien antérieur, en revanche on peut s'attendre à ce que cela favorise encore plus la conversion de certains clients. De plus tant qu'il y aura une telle différence de communication, les pareurs (comme l'ont fait certaines écoles de maréchalerie) seront mis en avant par les médias.

4. Maréchaux et pareurs équins - quel avenir ?

On ne peut pas dire que la façon dont certains pédicures abordent la question du ferrage et de la maréchalerie soit pour apaiser les tensions entre maréchaux et praticiens du parage « naturel ». Il est en effet difficile d'écouter objectivement une théorie sur l'entretien des pieds lorsqu'elle est ponctuée d'illustrations issues non pas de la pratique professionnelle ou de connaissances scientifiques mais plutôt d'anecdotes ou de « on-dit » liés à de mauvaises pratiques du ferrage voir même parfois à une totale ignorance de notre métier. Les discours sont bien formatés avec toujours les mêmes arguments appuyés de « vérités historiques » que l'on est prié de ne pas contester. Des vérités incontestables pour qui ne souhaite pas se poser de questions ou contredire.

Selon un journal favorable aux chevaux pieds nus il n'existe pas de « méthode Strasser » donc on ne peut la critiquer... Et pourtant le Dr Strasser a écrit deux livres sur ses recherches et sa façon de parer, ses élèves se réclament de sa méthode et elle a une école aux USA et une en Europe.

S'il est une personne parmi les théoriciens des chevaux pieds nus que l'on peut considérer comme controversée, le Dr strasser en est l'illustration parfaite ! Ses prises de position et ses écrits concernant la maréchalerie et plus précisément la ferrure lui valent d'être probablement la vétérinaire la plus critiquée au monde par les maréchaux-ferrants.

Si sa méthode peut être discutée de manière sereine, avec le recul et l'ouverture d'esprit nécessaires en revanche ses opinions basées sur des faits hautement partiels et réducteurs lui attirent les foudres de beaucoup. Lire son livre impose de l'ingérer comme on le ferait pour un texte religieux, nulle place au doute ou à la possible erreur. La démarche scientifique prudente qui s'impose toujours des limites est oubliée, le fait historique est exploité de manière outrancière. Ses théories basées sur son propre et considérable travail ainsi que sur les écrits de B.Clark remet en cause les fondements même de la ferrure et la présente comme un traitement barbare imposé aux chevaux par des maréchaux ignorants, empoisonnant les pieds ferrage après ferrage.

Un discours difficile qui empêche le professionnel de profiter de quelques excellentes propositions concernant le possible déferrage mais surtout le respect d'un mode de vie proche de l'état naturel qui est bien plus agréable pour le cheval, mais plus contraignant pour son propriétaire.

Ainsi on ne peut s'empêcher de regretter que l'auteur n'ait apporté plus de cas à la forme de son message qui eut permis une discussion éloignée du pugilat passionnel actuellement en cours. D'autant que certains parages de réhabilitation du Dr. Strasser sont considérés comme très invasifs par les professionnels et qu'il est difficilement acceptable que le cheval boite après avoir été paré.

La plupart des faits historiques cités pour justifier les « méfaits » de la ferrure seraient qualifiés de révisionnistes s'ils étaient présentés devant une assemblée savante. Aucune analyse contradictoire, pas d'argumentation scientifique fiable, juste des affirmations grossières et partiales.

Et pourtant l'argument central, le Leitmotiv, des pareurs est bien valable !!!!!

Nombre de chevaux n'ont pas besoin de fers.



Ils ont juste besoin d'un mode de vie compatible avec leur physiologie et un entretien des pieds régulier.

Alors quid des articles enflammés du Dr Strasser qui prétend démontrer scientifiquement tout le mal induit par la ferrure ? Si nous voulons contredire ses affirmations il va nous falloir prendre de le temps de prouver à l'aide de données scientifiques que notre pratique n'est pas aussi nocive qu'elle l'affirme en comparaison des bénéfices apportés. Toute autre façon de lui répondre correspondrait à commettre la même erreur qu'elle. Au regard de nos études nous pourrions alors affirmer que les bénéfices de la ferrure (pour les chevaux qui

la justifient) sont supérieurs aux inconvénients. Dans le cas contraire il nous faudra admettre que le Dr Strasser et ses prédécesseurs (Roberge et Clark notamment) avaient raison et revoir notre position vis-à-vis de la technique de ferrage.

Que devons nous penser de la pétition lancée sur la toile contre le ferrage des chevaux ? Une vaste opération de calomnie vis-à-vis d'une profession qui fait de son mieux pour évoluer avec son temps tout en conservant ses traditions ? Ou une salutaire remise en question d'une pratique critiquable ?

Déclaration de Porta du 19 mai 2007

Pour l'Abolition du Ferrage des Equidés.

Dans le cadre du respect du bien être et de la santé des équidés,

Compte tenu que l'acte traditionnel du ferrage des équidés ne s'appuie sur aucune référence scientifique montrant son indispensable utilité,

Compte tenu des thèses scientifiques, concernant l'appareil locomoteur de l'équidé et la physiologie de son doigt,

Compte tenu de 30 années d'expériences corroborant les thèses scientifiques,

Compte tenu que ces thèses et expériences validées concluent à l'altération de fonctions vitales induite par la pose de fer,

Compte tenu que ces thèses et expériences sont à la disposition de tous et que nul, en charge d'équidés, ne saurait en ignorer les conclusions,

Compte tenu qu'en conséquence la pose de fer sur un équidé s'apparente à un acte de cruauté auquel il convient de mettre fin - Code Pénal art 521-1 Livre V- ,

Nous soussignés, déclarons solennellement ce jour, la volonté d'abolition du ferrage des équidés.

NOM

Sans équivoque, non ?

Sans douter de l'honnêteté du discours de ces personnes, il leur incombe de nous apporter la preuve tangible de ce qu'ils affirment sinon tout cela ne se résumerait qu'à une vaste campagne de diffamation contre une profession. Mais ce n'est pas parce que la forme est mauvaise (même si cela complique les choses si on pense au Dr Strasser et ses disciples) qu'il faut refuser d'étudier le fond de la question. Peut-il oui ou non, co-exister deux méthodes, deux professions éventuellement, avec pour but commun le bien-être du cheval. Bien que par des moyens différents ?!



La plupart des pareurs et maréchaux ne se posent en réalité pas trop de questions ils font les choses comme on leur a dit de le faire, leur discours est formaté avec une réponse à tout et pour tous. Dans les sites ils se plagient allègrement au nom de la libre circulation de l'information et citent des exemples qu'ils n'ont jamais étudiés ou même abordés. Cela n'est d'ailleurs pas sans rappeler l'excellent travail réalisé par le regretté S.J.Gould [S.J.Gould - l'œuf du dinosaure - PUF] qui étudia la filiation des articles concernant la description de Eohippus (ancêtre plus que célèbre de Caballus equi) en démontrant qu'au cours des siècles une même erreur de typographie dans l'article originel avait été reproduite fidèlement article après article (quelle leçon...les moines copistes n'auraient pas fait mieux). Toujours est il qu'entre l'article écrit par un auteur et ses nombreuses copies la différence c'est l'absence de compréhension de la démarche initiale qui avait conduit l'auteur à écrire ce même article. On reproduit un article de PR ou JJ comme on cite un passage de la Bible...pas du tout ce qu'ils avaient prévu en l'écrivant.

Tout l'intérêt du paragraphe naturel est cet apprentissage de la lecture de la boîte cornée et aucun livre ou article ne peut apprendre ça, seul le travail et la critique permanente nous font apprendre.



Si l'on accepte de ne tenir compte que du fond du message sans s'attacher à la forme on se doit de reconnaître au Dr Strasser de nous avoir obligé à nous poser des questions concernant nos pratiques et leurs fondements. On regrettera que le dialogue ne se soit pas instauré ! Il est vrai que notre profession est composée majoritairement de gens au parlé direct et franc, qui ne tournent pas autour du pot et vont droit à l'essentiel mais difficile de rester posé face à certaines affirmations.

D'autres pédicures équins généralement issus de la maréchalerie, notamment aux USA(où la tradition est quasiment inexistante donc peu handicapante), ou du milieu vétérinaire ont su apporter leur différence sans renier ou stigmatiser la maréchalerie traditionnelle, citons des gens comme James Rooney (D.V.M.), B. Duvernay ou H. Casteljins (D.V.M.), qui se refusent à fermer la porte à ces nouvelles expériences qui selon eux ne peuvent que nous enrichir sans nous détourner de notre but, la locomotion fonctionnelle du cheval.

Face à des gens ouverts on est surpris de voir le nombre de maréchaux devenus sensibles à ces nouvelles pratiques, qui écoutent passionnément puis de retour chez eux s'essayent sur leurs propres chevaux !!!!

Aujourd'hui les formations les plus longues se font sur une année (formation KC Lapiere) pendant laquelle l'étudiant étudie l'anatomie, la biomécanique du pied (malheureusement une version propre à l'auteur de la méthode) et différents moyens de garder le cheval sportif compétitif.



En face de ça un maréchal est formé en Europe en 3 ou 4 ans pendant lesquelles on lui enseigne à appréhender le pied et ses structures externes et internes, les principes de forge des fers courants et thérapeutiques, la locomotion du cheval ferré. Tout n'est pas parfait, le savoir est parfois mal transmis et les enseignants souvent dogmatiques ou détachés de la réalité du terrain mais globalement le jeune maréchal possède de solides connaissances anatomiques et biomécaniques proches de celles d'un vétérinaire. Gageons que les efforts de l'EFFA pour faire adopter les standards de base du maréchal européens contribueront à la création d'un socle de connaissances communs aux Nations européennes, gage d'une cohérence dans la gestion du pied du cheval et les formations dans les pays de l'union européenne.

Alors comment pourrions nous rester insensible aux approximations proférées par certains formateurs lors de ces stages formatifs en parage naturel ?



Ainsi il n'est jamais mentionné dans l'interprétation des expériences de moulage de pieds ferrés par le Dr B.Clark qu'il n'a utilisé que deux chevaux différents et un même maréchal-ferrant. Voilà deux limites à son expérience que l'on ne voit mentionné que dans les textes issus des milieux scientifiques. Pour être irréprochable son étude aurait dû porter sur un plus grand nombre de chevaux ferrés par différents maréchaux (issus de différentes disciplines et pays).

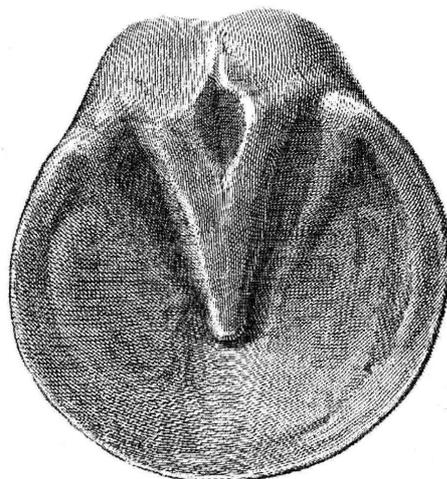
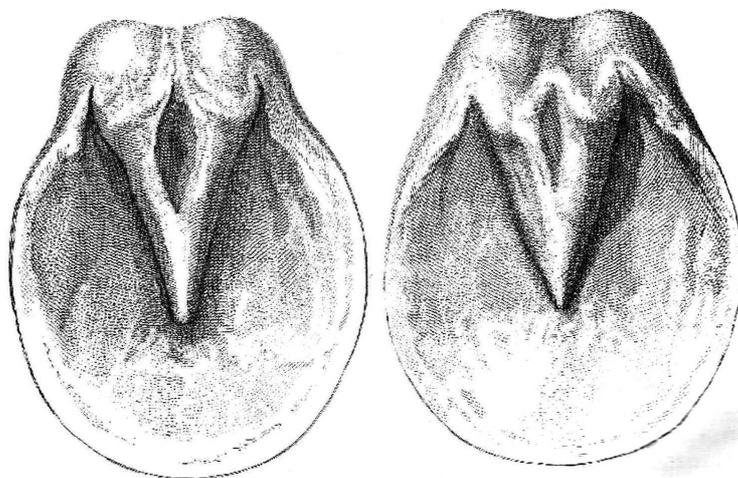


Fig. 96 : « Le même pied après douze mois de ferrage ».



Ces grosses disparités de formation sont faciles à combler, ce qu'un maréchal sait il peut l'enseigner au pédicure et vice versa. En revanche, et bien plus ennuyeux, on constate une immense crédulité de la clientèle prête à gober n'importe quel boniment bien emballé. On aurait pu croire que les nombreuses publications sur le cheval auraient élevé le niveau de connaissance mais rien ne remplace ce bon sens issu de la paysannerie que nos propriétaires néo-ruraux ne possèdent que rarement.

De même Internet qui peut être une source extraordinaire de connaissances est aujourd'hui plutôt un outil de propagande pour les anti- et les pro-. La plupart des sites se copient les uns les autres sans aucune vigilance quant à la qualité du contenu. Les seuls sites vraiment intéressants sont les sites des meneurs du mouvement car leur contenu est original et régulièrement mis à jour avec de passionnantes discussions dans les forums. Un bémol, ces sites sont avant tout une vitrine pour vous vendre livres, DVD et autres ustensiles de parage labellisés PR ou JJ ou KCL.

Il est amusant que les pédicures américains « réinventent » des techniques ou traitements très anciens de la vieille Europe et en leur donnant un nom ronflant en font un « Trademark » ou un « Patent-pending ». La magie du marketing...

Mais concrètement, à l'exception de quelques pareurs présents aux stages avec pour but de devenir professionnels la plupart des participants sont des propriétaires venus chercher les outils pour entretenir les pieds de leurs chevaux sous le contrôle de professionnels. N'avons-nous pas toujours rêvé d'intéresser nos clients à ces extrémités des membres que nous semblons les seuls à voir...qui n'a pas rêvé de voir son client vraiment s'intéresser à son travail ?! Tout ceci n'est donc pas négatif et l'on voit nombre de maréchaux s'intéresser à ces méthodes, au début à la demande d'un client puis par réel intérêt ... tout naturellement leur expérience et leur savoir-faire vont les amener rapidement à un bon niveau de compréhension de la gestion du pied nu. Ce qui ne doit pas interdire la critique ou la remise en cause de certaines techniques de parage ou de ferrage. On constate que le maréchal et pareur équin devient plus respectueux du pied ferré, qu'il laisse la sole plus forte et la fourchette plus proéminente, son talon est droit et sa pince courte et avec beaucoup de roulement. Il lui devient difficile de mettre d'autres fers que ceux qui facilitent le roulement, il ferre léger et souvent. Des chevaux ferrés aux pieds forts...un pareur suggérerait de le déferrer puisque son pied est fort !!!!Voilà le débat relancé ?!

On rencontre aussi des pareurs très compétents et passionnés qui, bien que ne maîtrisant pas le ferrage, ont du respect pour notre métier s'il est pratiqué avec talent, ils ne trouvent simplement aucun avantage à ferrer un cheval. La qualité de leur parage est souvent remarquable et bien des maréchaux seraient étonnés du soin avec lequel ils redressent des parois évasées, nettoient la sole sans excès et redonnent au pied ses divisions. Le respect du pied est certainement le lien entre nos deux pratiques.

On est en droit de penser qu'il y a urgence pour les maréchaux d'intégrer dans leurs cursus de formation les techniques de parage du cheval pieds nus sous peine de passer à côté de l'occasion d'enrichir notre métier et de l'adapter au monde actuel. Et quand on regarde la

hausse de nos fournitures quelques parages en plus ne seraient pas ridicules en lieu et place de ferrages inutiles. Autre argument de taille : la totalité des chevaux de randonnées qui sont pieds nus ne connaissent jamais de perte de fers le dimanche matin avant le départ...tout au plus il ne faut pas oublier la paire de chaussons.

Ce cursus de formation pourrait prendre la forme d'un module certificatif inclus au programme du BTM ou d'un éventuel bac Pro en lieu et place de la dentisterie devenue l'apanage des vétérinaires. Ce module serait commun aux maréchaux et pédicures, nous donnant un langage commun et une même crédibilité. Ainsi nous pourrions garantir aux candidats pédicures équins une formation de qualité basée sur les travaux des meilleurs pareurs actuels comme ont su le faire les formateurs du CFPPA de Rennes Le Rheu pour les pédicures bovins (sous l'impulsion de Jean Prodhomme). On pourrait même imaginer que ce module soit en partie commun avec la formation des vétérinaires qui manquent de pratique en France.

Les pédicures équins doivent travailler ensemble et non en opposition avec les maréchaux pour le bien des chevaux. Pour cela nous devons faire preuve d'ouverture d'esprit et de tolérance sans critique gratuite ou diffamation, avec pour base commune des faits scientifiques et une réelle évaluation des bénéfiques et maléfiques de chaque technique de gestion du pied.

Avec pour adage commun « *prima non nocer* »

Avant tout ne pas nuire



Conclusion :

Nous avons vu ci avant que l'apparition des pédicures équines est concomitante à une profonde mutation de la société qui accorde dorénavant à l'animal et notamment au cheval une place proche de lui avec des privilèges accrus. Cette proximité a créée de nouveaux devoirs pour l'homme envers sa monture, devenue compagnon de route et de vie. L'accès à la connaissance et aux soins favorise une existence longue que le propriétaire veut éthique et respectant l'éthologie du cheval.

Les pédicures équines existent sous une forme ou une autre depuis au moins aussi longtemps que les maréchaux, leur existence se superpose de fait à la notre. On ne peut réfuter la justesse de certains discours issus de l'observation et de la connaissance acquise. Les moyens des pédicures et maréchaux sont différents mais pas nécessairement opposés, ils poursuivent un même but : le bien-être du cheval et sa capacité à jouer son rôle. Seuls ceux qui ne sont pas sûrs de leur savoir chercheront à les opposer.

Les conséquences économiques sur la filière pourraient être désastreuses si l'on n'intègre pas ces nouveaux professionnels en leur donnant un statut mais aussi des règles à respecter. Sinon nous ouvrons la porte aux arnaqueurs et aux médiocres de la maréchalerie convertis par obligation et non conviction à cette forme de podologie.

Les deux activités peuvent se compléter ou se phagocyter selon la façon dont les professionnels auront géré la situation. L'avenir est clairement vers la rédaction d'un référentiel de formation commun aux maréchaux et pédicures équines (en ce qui concerne la gestion du pied nu et la biomécanique) qui s'inspirerait des connaissances et expériences des deux professions.

On ne peut alors s'empêcher de penser aux travaux de l'EFFA et de l'institut de la maréchalerie qui seraient les outils indispensables à la fondation d'une maison commune basée sur le pied du cheval.

Notes diverses :

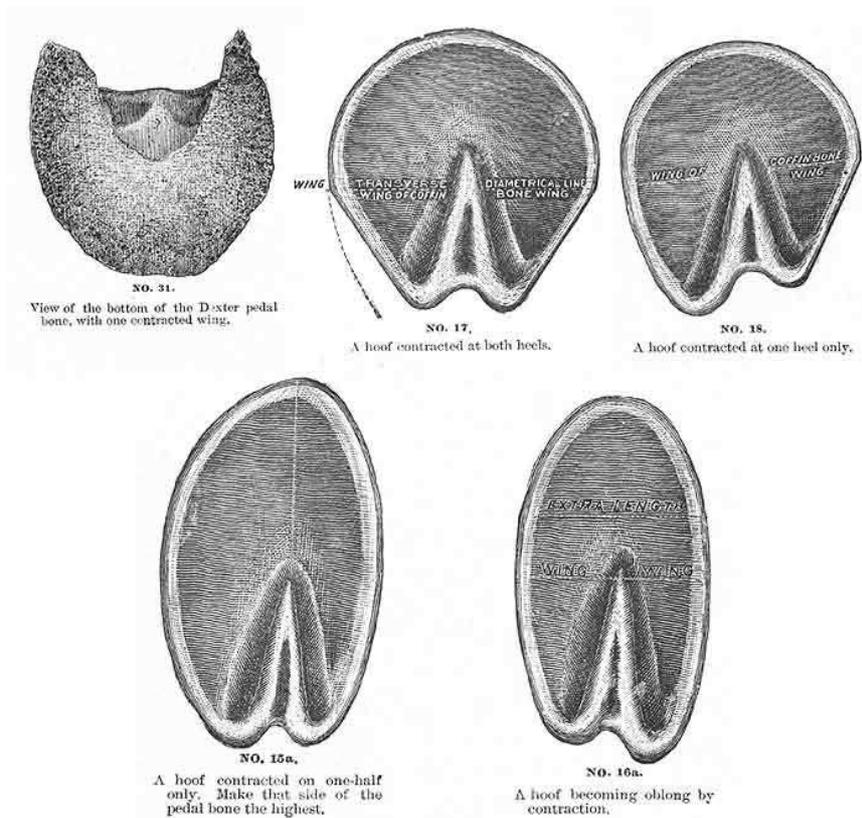
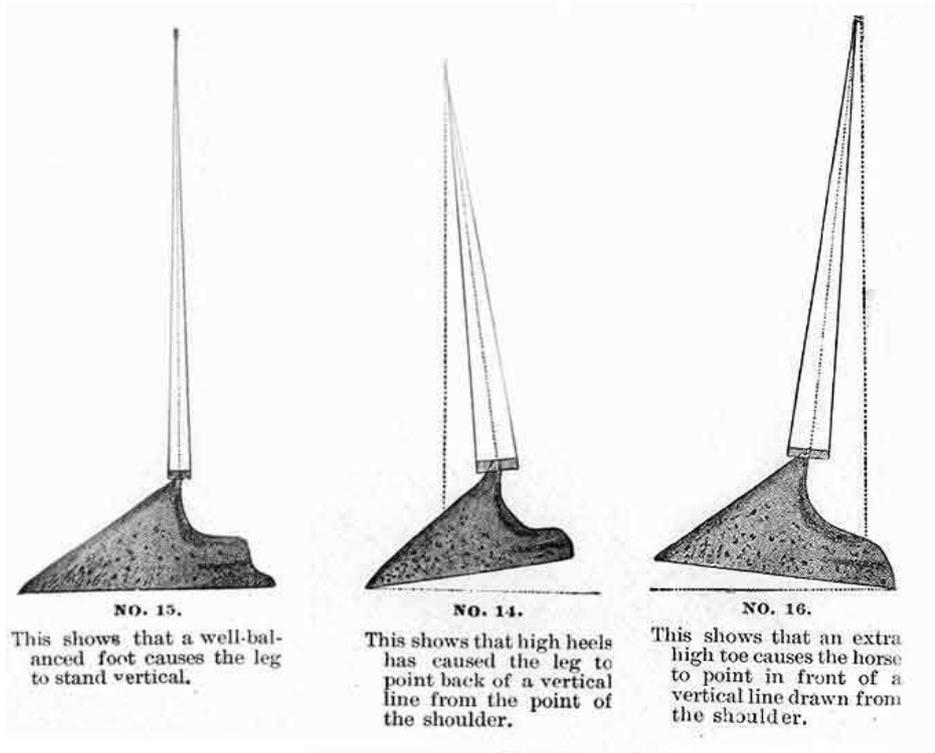
L'auteur attire l'attention du lecteur sur le fait que le vote par les sénateurs de la Loi de Modernisation de l'Economie ouvre une voie légale pour les pédicures équinés de s'installer sous un régime de la micro-entreprise sous l'appellation d'« auto-entrepreneur ». Ce fait étant survenu durant la rédaction de ce mémoire oblige à tenir compte de ce fait dans notre réflexion sur l'avenir de ces deux activités que sont le ferrage des équidés et leur entretien par le parage.

De même début juillet L'association Française des pareurs Naturels (AFPN) ayant tenu son assemblée, a exprimé très clairement son souhait de contrôler davantage la qualification réelle des formateurs et la mise en place d'un cursus commun de formation.

Toutes les opinions ou propos rapportés par l'auteur n'engagent que sa propre responsabilité et ne sauraient engager les personnes morales ou physiques citées dans ce mémoire. Par ailleurs les opinions personnelles exprimées sont celles de l'auteur dont la qualité de maréchal-ferrant limite l'impartialité et ne sauraient constituer l'opinion d'une profession .

Annexes :

- Roberge David -1894-



- Bracy Clark-1809

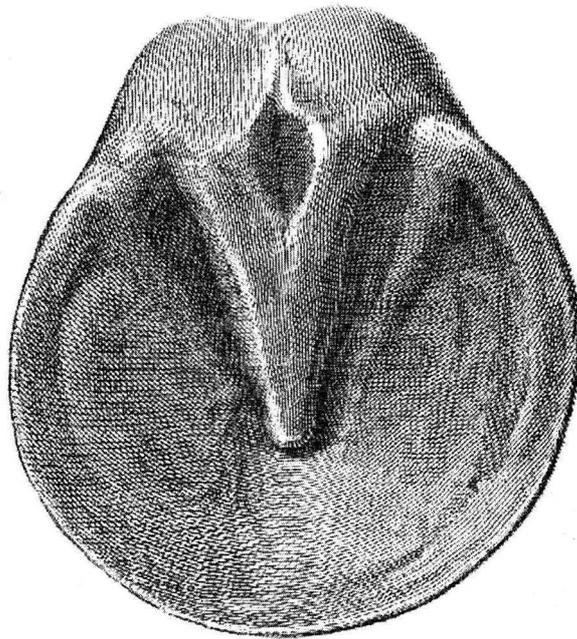
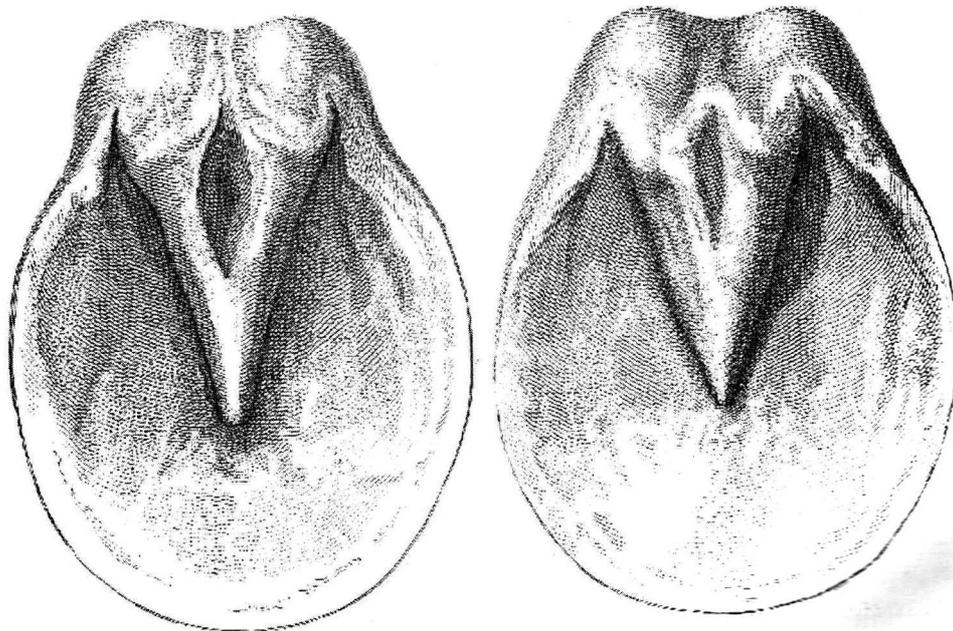


Fig. 96 : « Le même pied après douze mois de ferrage ».



Bibliographie :

- La nouvelle mission du maréchal-ferrant – nov.2003 – les compagnons du devoir
- Horse owners guide to natural hoof care – avril 1999 – Jaime Jackson/star ridge pub.
- Making natural hoof care work for you – sept 2003 – Pete Ramey/star ridge pub.
- Un sabot sain pour une vie saine – 2003 – H.Strasser – Kwasten Ed.
- The arch of the [] of the pedal bone – 2007 – Savoldi M.T./congrès de Genève
- Identifying the true foot of the horse – 2007 – Savoldi M.T./congrès de Genève
- Barefoot for soundness [] new age snake oil? -2007 – Millwater Dave
- Barefoot or shod – James Rooney D.V.M.
- The shoeless paradigm – 2007 – KC Lapierre/national equine forum London
- Cheval au naturel –juin juillet 2007- Andy Beck
- Maréchal-ferrant au XXème siècle –2003 - Jean Mopin – librairie du compagnonnage

Sites internet :

-  www.strasserhoofcare.com
-  www.naturalhorsetrim.com
-  www.anhcp.org
-  www.hoofrehab.com
-  www.hoofworkaustralia.com
-  www.afpn.free.fr
-  www.ufm.asso.fr
-  www.nanric.com

Crédit photos :

1. Pete Ramey
2. M.Bloch stage parage naturel
3. Bronze forgeron auteur inconnu
4. Comité tourisme équestre
5. Pat Parelli
6. Pete Ramey
7. Jaime Jackson
8. Musée – Alsace
9. Pete Ramey pied cheval sauvage
10. 11. Gene Ovnicek
- 12.13.14. Ric Redden four point full rocker shoe ,four point full rocker bar shoe
15. Jaime Jackson
16. Pete Ramey
17. KC Lapierre
18. Cytek shoes
19. H.Strasser
20. Chris Pollitt
21. Oldmac's
22. equicast
23. Pete Ramey
24. Haras Nationaux
25. Pat Parelli
26. Jaime Jackson
27. Pete Ramey
28. Fabrice Cavé formateur Haras du Pin
29. Site UFM Bruno Maudouit webmestre
30. Equicast
31. James Rooney
32. Jaime Jackson

Table des matières

P2 introduction

P4 le cheval dans la société

- une société de loisirs
- le cheval : animal de rente ou animal familial ?
- équitation naturelle : mode ou mode de vie ?
- l'éthologie du cheval prise en compte

P8 les origines du cheval pied nu

- un peu d'histoire
- des méthodes clé en main
- marketing ou visionnaires ?

P21 l'impact économique

- des dogmes en question
- une concurrence déloyale
- de nouveaux débouchés
- une réponse à la demande des clients
- le parage favorisé
- les filières de formation courtes
- l'impuissance des chambres de métiers

P26 Maréchaux et pédicures équins : quel avenir ?

- les maréchaux remis en question
- des discours formatés
- difficultés de communication
- des durées de formation inégales
- des clients crédules
- des maréchaux intéressés et ouverts
- des pédicures qui proposent un dialogue
- l'avenir ?

P35 Conclusion

Remerciements :

Mes remerciements iront sans ordre de préférence à ma femme pour la correction et la relecture indulgente mais attentive, à mes filles Marie et Margot pour m'avoir laissé tranquille de longues heures alors qu'elles avaient envie d'une histoire ou d'un câlin, à l'ensemble de mes formateurs du BTM qui ont beaucoup donné pour nous amener au bout, à l'équipe administrative du CFPPA de St Hilaire et plus particulièrement Philippe Cordonnier et Florence Tabac sans qui tout cela ne serait pas arrivé à son terme, à toute l'équipe du CIRALE et tout particulièrement au Professeur Denoix qui nous a nourri de son savoir, à mes formateurs et amis Franck Tabac et Bruno Maudouit qui m'ont transmis leurs connaissances et leur profond respect pour ce métier, à mes collègues et amis de l'UFM, à Jean Mopin et l'institut de la Maréchalerie qui assurent l'avenir de notre métier à travers la connaissance de notre passé, à mes collègues et amis qui ont partagé ces quatre années de formation sans me bâillonner, à mes collègues présents en clientèle et ayant assuré les urgences lors de mes nombreuses absences en Normandie.